

Restitution du trauail de stage sur les tableaux de bord des SAGE

L'Etablissement public Loire assure le portage de 10 Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (Allier aval, Cher amont, Cher aval, Loir, Val Dhuy-Loiret, Sioule, Yèvre-Auron, Loire en Rhône-Alpes, Haut-Allier et Loire amont) qui représentent 1/3 des procédures engagées à l'échelle du bassin de la Loire et ses affluents.

Dans le but d'évaluer et de communiquer sur la mise en œuvre de ces outils de planification locale de la politique de l'eau, chaque procédure doit établir un tableau de bord retraçant l'état d'avancement et l'efficacité des activités et projets menés.

9 des 10 SAGE étant en phase de mise en œuvre, l'Etablissement a proposé – dans une logique de mutualisation et de renforcement des synergies entre ces procédures, avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne – un stage de 6 mois visant à :

- identifier les bonnes pratiques par :
 - o la recherche d'exemples de tableaux de bord existants notamment dans le cadre d'autres procédures SAGE,
 - des échanges avec des acteurs en charge de leur gestion ou de réflexions à différentes échelles (locale, bassin et nationale);
- constituer une liste partagée d'indicateurs communs aux 10 SAGE complétée le cas échéant par ceux établis pour le suivi de la mise en œuvre du SDAGE Loire-Bretagne;
- identifier les fournisseurs et en cas de besoin récupérer les données correspondantes;
- définir les modalités de valorisation de ces données adaptées aux publics ciblés et aux formats de diffusion (papier et numérique);
- établir et tester une trame de tableau de bord « pilote » sur une des 10 procédures (choix du SAGE en fonction d'une à plusieurs clés de détermination) ;
- formaliser les procédures de mise à jour et de déclinaison pour les 9 autres SAGE.

Au terme de ce travail, accompli en 2017 par Antoine CHEVALIER, étudiant en MASTER Environnement Sols et Eau de l'université de Rouen, accompagné des animateurs de SAGE et des chargées de missions communication et SIG de l'Etablissement :

- des fiches techniques décrivant chacun des 35 indicateurs communs ont été produites ;
- les données qui ont pu être recueillies ont été intégrées à la base de données de l'Etablissement et valorisées sous forme de cartes, tableaux et graphiques (Voir extraits des valorisations effectuées pour le SAGE Sioule);
- la trame commune de tableau de bord a été remplie pour le SAGE Sioule au titre de l'année 2016 permettant ainsi d'appréhender le temps nécessaire et les éventuelles difficultés de mise en œuvre.

Les suites qu'il est envisagé de donner à cette réflexion collective sont :

- le lancement, par l'Etablissement, de prestations de service visant à décliner ce travail, prioritairement sur les 9 autres SAGE qu'il porte;
- une valorisation globale de ces indicateurs à l'échelle des 10 SAGE portés par l'Etablissement qui couvrent plus d'1/3 du bassin de la Loire;
- l'intégration dans la trame commune des indicateurs spécifiques à chaque procédure ainsi que de nouveaux en lien avec la démarche de valorisation des connaissances sur l'impact du changement climatique sur les territoires des 10 SAGE.



GESTION DES MILIEUX

DESCRIPTION

INDICATEUR N°27 : EVOLUTION DE L'ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES COURS D'EAU

L'état d'un cours d'eau est défini par la Directive cadre européenne sur l'eau (DCE) et notamment son annexe V. Il est considéré comme « bon » lorsque les états écologique et chimique sont au moins bons.



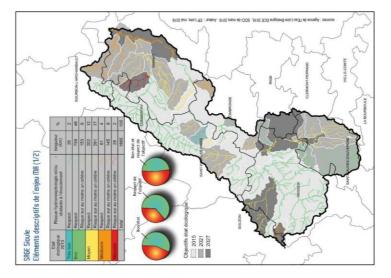
L'état écologique d'une masse d'eau de surface résulte de l'appréciation de la structure et du fonctionnement des écosystèmes aquatiques associés. Il est déterminé à l'aide d'éléments de qualité biologiques (espèces végétales et animales), hydromorphologiques et physico-chimiques appréciés notamment par des indices invertèbries (IBGN) ou poissons (IPR). Pour chaque type de masse d'éau (petit cours, cours d'eau de plaine....), cet état se caractérise par un écart aux « conditions de référence » représent indicateur a pour objet de présente pour chaque masse d'eau dours d'eau l'évaluation de l'état écologique au regard de l'objectif assigné et repris dans le SDAGE.

SOURCE(S): EP LOIRE, AELB, DDT

CYCLE DE MISE À JOUR : tous les 4 ans

INDICATEUR(S) ASSOCIÉ(S): Aucun

La carte suivante montre l'état écologique des cours d'eau du SAGE e 2013 et les objectifs pour 2015 à 2027 (pour les deux prochains SDAGE).



DISPOSITION DU PAGD ASSOCIEE: 11



Tableau de bord du SAGE Sioule - 2016

INDICATEUR №34 : ETAT D'AVANCEMENT DES DOCUMENTS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

DESCRIPTION

Les actions pour lutter contre le risque inondation s'articulent autour de 3 principaux axes que sont la prévision, la prévention et la protection.

Concernant la prévention, il s'agit sur la base de la connaissance acquise d'informer les populations sur les risques encourus mais également de réglementer leur installation et leurs usages dans les zones concernées par l'aléa.

Le présent indicateur vise à présenter l'état d'avancement des différents types de documents exis-tants et les actions entreprises pour prévenir du risque inondation :

- le plan de prévention des risques inondations (PPRI);
- le plan communal de sauvegarde (PCS);
- le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) ;
 - la pose de repères de crues.



CYCLE DE MISE À JOUR : Biénale

SOURCE(S): EP LOIRE, Préfecture, DDT

La carte ci-après indique l'emplacement des programmes d'actions et leur état d'avancement.

Etat d'auancement des documents de préuention des inondations nne / ICPE / site classé (patrimoine) Plans communate de sauvegard en rours de rédiction arrivé communes de refre le rédiction de certifie de le refre le route rediction de conse de cours de destributes de fort le relation de course destributes de fort le relation argiculture de cours d'eau junicide de la grande relation argin de la course de l

DISPOSITION DU PAGD ASSOCIEE: 4.1.1 et 4.1.2

INDICATEUR(S) ASSOCIÉ(S): n°35

QUANTITE DE LA RESSOURCE EN EAU

Indicateur 25 : évolution des volumes d'eau prélevés

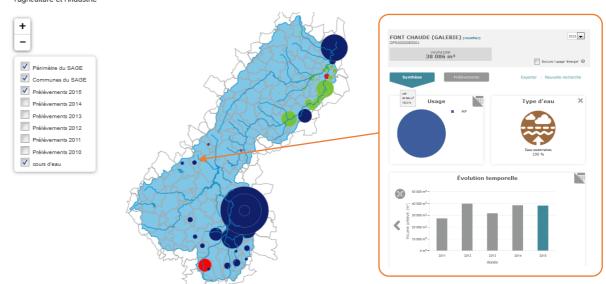
Description

Les ressources en eau souterraines et superficielles sont impactées quantitativement par les prélèvements liés à l'alimentation en eau potable, l'agriculture ou encore l'industrie. Cet indicateur a pour objectif de :

- présenter géographiquement la répartition des volumes prélevés annuellement ;
- permettre la réalisation de comparaisons interannuelles entre les 3 catégories d'usagers ;
- de distinguer la répartition entre les différents types de ressources captées.

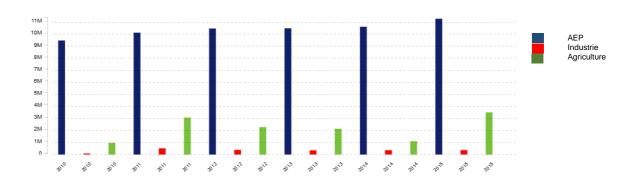
Des tendances pourraient ainsi être mises en évidence notamment en lien avec des résultats issus de mesures de gestion, de programmes d'action visant à réduire et/ou optimiser ces prélèvements ou encore en lien avec l'impact du changement climatique.

La carte suivante montre les zones du territoire présentant les prélévements d'eau les plus importants pour l'eau potable, l'agriculture et l'industrie



Evolution des volumes prélévés par usage depuis 2010

La majeur quantité d'eau prélevée sur le SAGE est destinée à un usage domestique. On notera sur la période présentée, une légère augmentation de sprélèvements d'eau pour l'irrigation et les activités industrielles.



Etablissement public Loire Bureau du 20 septembre 2017 Point n°7